



CONSEIL MUNICIPAL DE NADAILLAC

Séance du vendredi 5 juin 2026

Procès-verbal affiché en exécution de l'article L. 2121-15 du CGCT

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Nombre de membres en exercice : 11

Membres présents : Pascal ROLLAND, Chantal BROCHARD, Sylvie BOSSOUTROT, Régis DUBERNARD, Patrick LOUCHART, Dorian MAS, Valentin RHODDE, Christine TAFALLA et Jean-Claude VEYSSIERE.

Membres absents excusés : (2) Sandra CLÉRAT, donne pouvoir à Pascal ROLLAND ;
Stéphanie BAEY, donne pouvoir à Chantal BROCHARD.

Secrétaire de séance : Valentin RHODDE élu à l'unanimité

Quorum : 9/11, la séance peut se tenir

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte sous la présidence du Maire, Pascal ROLLAND.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs.

DÉLIBÉRATION N° 01

OBJET : Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au scrutin secret, des délégués et suppléants appelés à représenter la commune au sein du collège électoral chargé de l'élection des sénateurs.

Sont proclamés élus :

- Délégué titulaire : M. Pascal ROLLAND
- Délégués suppléants :
 - M. Jean-Claude VEYSSIERE
 - Mme Christine TAFALLA
 - M. Régis DUBERNARD

Le Conseil Municipal prend acte des résultats de cette élection.

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

Adopté à l'unanimité des présents et représentés

CLÔTURE DE SÉANCE

Séance levée à 14h00.

SIGNATURE

Secrétaire de Séance :

M. Valentin RHODDE.

Président de séance :

Le Maire,
M. Pascal ROLLAND.

